

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 20 janvier 2017 portant ouverture et organisation pour le compte de la région Corse d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours sur épreuves en vue du recrutement d'animateurs territoriaux par le centre de gestion de la Haute-Corse au titre de l'année 2017**

NOR : INTB1705045A

Par arrêté de la présidente du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Corse en date du 20 janvier 2017, un concours externe, un concours interne et un troisième concours sur épreuves pour l'accès au cadre d'emplois des animateurs territoriaux est ouvert au titre de l'année 2017.

Les épreuves de chacun de ces concours se dérouleront aux dates suivantes :

Épreuves écrites d'admissibilité : le jeudi 21 septembre 2017.

Épreuve(s) orale(s) d'admission : à partir du lundi 13 novembre 2017.

Les dossiers d'inscription seront à retirer entre le mardi 7 mars 2017 et le jeudi 20 avril 2017 (la date limite de demande d'envoi des dossiers par voie postale étant fixée au mercredi 12 avril 2017) et à renvoyer au centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Corse, résidence « Lesia », avenue de la Libération, 20600 Bastia, impérativement, au plus tard à la date de clôture des inscriptions, soit le jeudi 20 avril 2017 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Les candidats pourront également se préinscrire aux concours externe, interne et troisième concours d'animateur territorial sur le site internet du centre de gestion de la Haute-Corse, [www.cdg2b.com](http://www.cdg2b.com), à partir du mardi 7 mars à 8 h 30 jusqu'au mercredi 19 avril 2017 à minuit.

Les candidats devront ensuite imprimer leur dossier d'inscription ainsi rempli, le signer, le compléter des pièces justificatives demandées et faire parvenir l'ensemble au centre départemental de gestion de la Haute-Corse, résidence « Lesia », avenue de la Libération, 20600 Bastia, impérativement, au plus tard à la date de clôture des inscriptions, soit le jeudi 20 avril 2017 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Les captures d'écran ou leurs simples impressions ne seront pas acceptées.

Faute d'envoi du dossier imprimé dans les délais, la préinscription en ligne sera annulée.

Le nombre de postes ouverts au concours d'animateur territorial est de 10, répartis ainsi qu'il suit :

Concours externe : 3.

Concours interne : 5.

Troisième concours : 2.

Les épreuves écrites d'admissibilité de chacun de ces concours se dérouleront à Borgo (code postal 20290).

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à partir du lundi 13 novembre 2017 à Bastia (code postal 20200).

Tous renseignements complémentaires, et notamment les conditions de candidature, seront communiqués sur simple demande adressée à Mme la présidente du centre départemental de gestion de la Haute-Corse.